



- La sensibilité : 2/a - Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui.
- Le droit et la règle : 2/a - Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.
- Le jugement : 2/a - Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique.
- Le jugement : 2/b - Comprendre que deux valeurs de la République, la liberté et l'égalité, peuvent entrer en tension.
- L'engagement : 2/a - Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie.

Vocabulaire : liberté d'expression, liberté de la presse, liberté de pensée

### Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789)

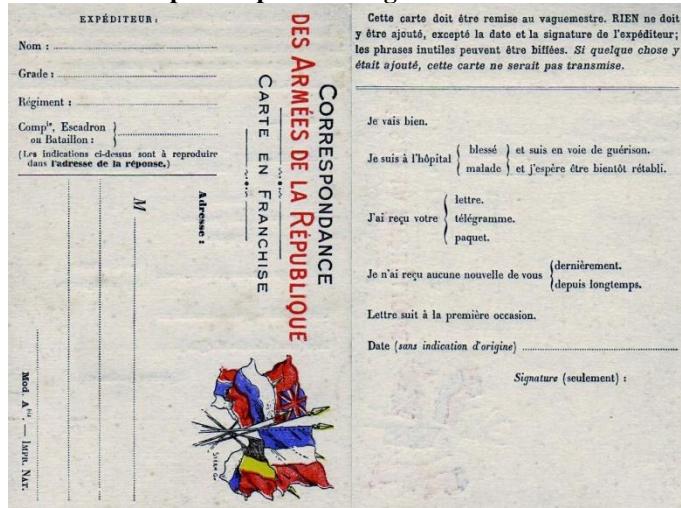
**Article premier** : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

**Article 4** : La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

**Article 10** : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

**Article 11** : La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

### Carte postale pendant la guerre 1914 - 1918



### Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse

#### Article 1

L'imprimerie et la librairie sont libres

#### Article 5

Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement

#### Article 27

La publication, la diffusion ou la reproduction, de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers sera punie

#### Article 29

Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur de la personne est une diffamation. Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective est une injure.

### Courrier pendant l'occupation



### Complétez le tableau suivant.

Document	Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen	Loi sur la liberté de la presse	Carte postale	Lettre
Date				
Régime politique				
Période de	<input type="checkbox"/> censure <input type="checkbox"/> liberté			
Justification				

### Qu'en déduisez-vous ?

.....

.....